

Pour 2008-2009, la FCPE Charlemagne a constitué des groupes de travail

Locaux : développer la surface des locaux pédagogiques dont dépend l'amélioration globale de la qualité de vie dans l'établissement ;

Cantine : étudier les solutions alternatives pour l'amélioration des relations entre qualité, prix, souplesse, respect des personnels, sécurité ;

Aide aux élèves : développement de la solidarité professeurs-parents-élèves pour l'aide au travail et le rattrapage des cours suite à absences ;

Poids des cartables : suivi des mesures d'allègement des fournitures scolaires ;

Suivi des réformes des lycées et du baccalauréat ;

Admission post-bac des élèves de Charlemagne : information sur les procédures et les filières ;

CESC : développement d'actions d'éducation à la santé et à la citoyenneté ouvertes sur le monde contemporain ;

Journée d'information sur les métiers de la santé pour les lycéens ;

Forum des métiers : organisation de la 4^e édition (classes de 3^e).

D'autres préoccupations nécessitent nos efforts...

- Amélioration de la concertation avec les familles,
- Harmonisation des notations entre professeurs et entre classes,
- Vigilance sur le coût et l'organisation des voyages,
- Transparence de l'affectation en filière professionnelle et en filière sélective post-bac : accès aux dossiers d'affectation,
- Amélioration de la préparation aux examens du baccalauréat,
- CPGE : suivi des équivalences avec les filières universitaires (LMD) et vigilance quant au coût croissant des études supérieures,
- Développement de l'association sportive et du Foyer socio-éducatif.

**Rejoignez les groupes de travail qui vous intéressent
Participez et votez !!**

Chaque année trop de parents s'abstiennent

✓ *Attention : si vous avez des enfants dans les deux établissements (collège et lycée), vous votez deux fois.*

✓ *Vous pouvez voter par correspondance*



Conseil local Charlemagne
<http://fcpecharlemag.free.fr>

**ELECTION DES PARENTS
D'ELEVES AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Parents, vous avez des droits

**Le 17 octobre 2008 vous allez élire vos représentants
aux conseils d'administration de la cité scolaire
Charlemagne (collège et lycée)**

Pourquoi voter ?

- Les parents élus vous relaient auprès des autres membres de la communauté scolaire (professeurs, direction).
- Du résultat des votes dépend le nombre de sièges dont la FCPE disposera dans les conseils de classe.
- Le Conseil d'administration vote les principales décisions qui régissent la vie de l'établissement. Vos élus y représentent le point de vue des parents.
- A l'extérieur de l'établissement, les parents élus vous représentent auprès des instances qui régissent les affaires scolaires (rectorat, ministère, collectivités territoriales).

De grandes modifications se préparent sur l'éducation
(réforme des lycées, réforme du baccalauréat)

**La Fédération des Conseils des Parents d'Elèves (FCPE)
doit être force de proposition.**

Son influence dépend aussi de votre vote

Pourquoi voter F.C.P.E. ?

Vous le savez, l'égalité des chances, pour nous, c'est important...

L'enseignement public doit assumer sa mission pour tous.

- A la FCPE, nous ne comptons pas sur des cours particuliers, nous préférons travailler pour que la direction de l'établissement mette en place l'aide au travail, des mesures de rattrapage quand des cours ont manqué, une attention accrue aux élèves en difficulté, une organisation de la solidarité entre élèves...
- Les animations pédagogiques doivent être à la portée de toutes les bourses : les voyages et les sorties, la gratuité des manuels et des cahiers d'exercice, une cantine de qualité au meilleur prix...

Le respect des familles, ça compte

- A la FCPE nous ne dépendons d'aucune organisation quelle qu'elle soit (politique, syndicale, religieuse). Tout le monde est bienvenu...
- Notre exigence, c'est le respect de chaque famille, notre principe, c'est la laïcité. L'école publique doit protéger l'enfant des intrusions prosélytes mais aussi marchandes.

Le respect des familles, c'est aussi :

- La possibilité pour chaque famille d'être informée régulièrement de tout ce qui concerne son enfant (résultats scolaires, discipline, informations pédagogiques et conseils d'orientation, absences des professeurs, accès aux dossiers d'orientation post-bac) ;
- Le soutien pour être entendu en cas de difficulté (pédagogie, vie scolaire, orientation) ;
- Le droit de participer aux décisions par ses représentants élus.

Toute l'année, l'association FCPE est à votre écoute, pour vous relayer et défendre vos droits

Vous avez le droit de savoir pour qui vous votez

A la F.C.P.E, nous vous informons :

- À chaque rentrée, le journal *La Tribune* vous rend compte de notre action.
- Vous pouvez suivre nos travaux sur <http://fcpecharlemag.free.fr>
- Des réunions sont ouvertes à tous régulièrement.

La FCPE, c'est un engagement

Les parents de notre équipe ont travaillé pour :

- ✓ Médiations auprès des professeurs (ambiances de classe, programmes, notations...)
- ✓ Développement des relations entre parents délégués et professeur principal de chaque classe
- ✓ Suivi de la mise en place du soutien scolaire
- ✓ Remplacement rapide des professeurs absents
- ✓ Organisation d'un forum des métiers (classes de 3^e) depuis 4 ans
- ✓ Recherche de solutions à l'exiguïté des locaux de l'établissement
- ✓ Demande d'organisation d'examens blancs
- ✓ Allègement des cartables
- ✓ Assistance des parents dans le cadre des conseils de discipline, des commissions d'appel, des commissions de vie scolaire
- ✓ Projet d'établissement
- ✓ Amélioration des emplois du temps
- ✓ Réaménagement du bulletin trimestriel
- ✓ Interventions pour la prise en charge des voyages (parents en difficulté)
- ✓ Qualité de la vie scolaire (maintien de la qualité de la cantine...)
- ✓ Participation à la mise en place d'un Comité d'éducation à la santé et la citoyenneté

**Membre du réseau Education sans frontières (RESF),
la FCPE défend les enfants scolarisés de parents sans-papiers.**